



**ADESPA Occitanie**  
Centre Hospitalier Saint Louis  
Place du Breilh  
09110 AX LES THERMES

**N° de déclaration d'activité  
organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET :** 432 079 085 000 28  
**Code APE :** 804 C

---

## Procès-verbal réunion ADESPA en date du 05.02.2020

### Etaient présents :

Mesdames Christine LARNAUDIE, Nadia BOUSQUET, Nathalie ESCURE, Marie-Hélène CHABERNAUD, Charlotte SIDRAN, Laurence DAILLY, Camille COLCY, Amandine MARIE, Céline MALGOUIRES, Carole RAFFIER, Martine GACHES, Edith BELAVAL LOMBARD, Béatrice GAILLARD, Valérie JOBERT, Anette CHAUMONT, Elisabeth ARSANDAUX, Florence VISINE, Alexandra FRANQUES.

Messieurs Didier CARLES, Francis DELOR, Vincent CASTEL, Jean Marc PINAUD, Guillaume TICHANE, Areski PRIEUX, Guy DELLEUR, Pascal CORNIOT, Thierry ALBOUYS, Simon AYMES, Franck HOQUET, Pierre ROUX, Zahir HAMMOU-KADDOUR.

### Etaient excusés :

Mesdames Stéphanie FENATEU, VERMEERSCH, Marie-Lise PIMENTEL, Marie-Noëlle LAZORTHES, Audrey CORNAGLIA, Marie-France PEYRE et Laurence LANUX.

Messieurs Olivier Max BARIOT, Jean-Marc VISINONI, Alexandre BOITIER.

### Ordre du jour :

#### Matin :

- Echanges et recueil des données sur
  - le thème de travail du prochain séminaire (cf. PV AGO 27.11.2019),
  - le sujet de l'intervention à organiser pour la prochaine réunion qui aura lieu fin mars,
  - les besoins en formations.
- Questions d'actualité.

#### Après-midi :

- Présentation retours d'expériences sur la mutualisation de structures/GCSMS, au niveau :
  - inter-communalité (Lot)
  - associatif (Aveyron)
  - territorial (Tarn)
- Questions diverses



**ADESPA Occitanie**  
Centre Hospitalier Saint Louis  
Place du Breilh  
09110 AX LES THERMES

**N° de déclaration d'activité  
organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET : 432 079 085 000 28**  
**Code APE : 804 C**

\*\*\*\*\*

L'ADESPA a le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents et son président, Didier CARLES en profite pour honorer les Lotois, venus en nombre ce jour !

Il poursuit en présentant l'association et en rappelant, entre autres, qu'elle

- Peut accueillir tout directeur, quel que soit le statut de son établissement/service.
- Représente régionalement l'AD-PA dont l'adhésion est systématique quand on devient membre de l'ADESPA. La correspondante régionale Occitanie est Magalie BILHAC (34).
- Comprend un organisme de formation qui permet aux adhérents de bénéficier d'un choix de formations pertinentes, à des tarifs avantageux. Les ressources récupérées par l'organisme de formation permettent, entre autres, d'amoindrir les coûts d'adhésion à l'ADESPA et d'espérer financer le 1/2 poste de permanent.
- Est la seule association régionale autonome à siéger aux réunions de la plateforme Grand Age, pilotées par l'ARS.

Au-delà des avantages générés par l'association, les échanges se font dans la bienveillance, la solidarité au travers des temps de disponibilité, mails, textos...

Le tour de table permet à la trentaine de personnes présentes de se présenter ainsi que son établissement et d'échanger autour :

- De climats sociaux compliqués dans la structure malgré les moyens déployés. En réponse, certains directeurs, présents ce jour, témoignent de leur dernière formation suivie « Diriger-Manager-Responsabiliser ». Les modalités de dispense et le contenu des journées ont apporté les outils, moyens et prise de recul nécessaires pour adopter et mettre en pratique rapidement un management approprié à chaque situation. Au vu du succès de cette formation et des demandes, celle-ci sera renouvelée.

En parallèle, un rappel est fait sur le questionnaire qui avait été envoyé aux membres de l'ADESPA permettant de guider la personne sur son état d'épuisement face au travail.

Ces formations autour de l'accompagnement, le coaching... sont onéreuses et difficiles à financer. Aussi, si le besoin existe, Didier CARLES incite les directeurs à ne pas hésiter à se rapprocher de l'ADESPA, afin de trouver une solution de financement.

Points abordés :

- Des problématiques récurrentes de recrutement, quel que soit le secteur de l'établissement.
- Des CPOM retardés, signés...
- Les moyens possibles pour gérer les absences, retours des personnels pour remplacement (plateforme de gestion des remplacements en interne, WhatsApp...)
- De l'importance d'être solidaire, de se soutenir face à ce métier très souvent occupé en « solitaire ».
- La nouvelle prime de 100 € accordée aux AS.

---

**Président : Didier CARLES** Tél : 05.62.79.87.60 @ : [dir.carles@gmail.com](mailto:dir.carles@gmail.com)  
**Permanente : Céline RIEU** Tél : 05.62.79.87.60 @ : [adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com](mailto:adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com)

---



**ADESPA Occitanie**  
Centre Hospitalier Saint Louis  
Place du Breilh  
09110 AX LES THERMES

**N° de déclaration d'activité  
organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET : 432 079 085 000 28**  
**Code APE : 804 C**

- La future fusion ANESM et HAS : toujours pas de référentiel, les groupes de travail se sont mis en place. En attendant, les modalités restent les mêmes qu'à aujourd'hui avec les évaluations internes et externes.

Les « fidèles » remercient la qualité de ces rencontres régulières très positives, autour d'échanges bienveillants ainsi que celles des formations dispensées à des prix compétitifs.

Concernant l'organisation du séminaire autour du développement personnel, il avait été convenu lors d'une dernière rencontre qu'il serait de nouveau effectué à Canet en Roussillon. Celui-ci aurait lieu pendant 2 jours, en novembre 2020. Le programme se déroulera comme suit :

- Mercredi : arrivée le matin pour un déjeuner en commun et un après-midi de travail.
- Jeudi : travail journée.
- Vendredi : matinée de travail, récompensée par un après-midi de repos.

Chacun est ensuite libre de négocier avec l'établissement pour rester le week-end et faire venir ses proches.

Le choix du prestataire sera déterminé ultérieurement.

Comme il avait déjà été annoncé précédemment, l'ADESPA souhaite réunir ses membres régulièrement, en moyenne toutes les 6 semaines. Aussi, la prochaine rencontre est prévue pour le mois de mars 2020. Concernant le thème du sujet de l'après-midi, les avis se tournent vers le CPOM ou encore la RSE.

Beaucoup ont apprécié et apprécie encore l'accompagnement à la mise en place du CPOM par Danielle GUIRAL qui allie financement et stratégie. Cependant étant très prise et préparant sa retraite, il sera fait appel à un autre intervenant, dont les compétences sont également reconnues.

Outre ces temps, il est rappelé aux membres de ne pas hésiter à faire remonter les besoins en formation.

Rappel sur l'enquête lancée par Nathalie ESCURE pour regrouper les commandes auprès de Siemens : l'ADESPA renverra un mail de relance.

Des nouvelles du réseau :

Le report de la loi 2019 au printemps 2020 a été annoncé par la ministre. Pascal CHAMPVERT amène à se mobiliser à nouveau pour maintenir la pression, notamment sur la création de deux postes par service.

Comment agir à notre niveau régional ?



**ADESPA Occitanie**  
Centre Hospitalier Saint Louis  
Place du Breilh  
09110 AX LES THERMES

**N° de déclaration d'activité  
organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET : 432 079 085 000 28**  
**Code APE : 804 C**

Retour de la première expérimentation par le Synerpa dans l'accompagnement à la formation en gérontologie. La plupart du personnel a été embauché. La deuxième expérimentation est en cours.

Les présentations se poursuivent et la bienvenue est souhaitée à chacun des membres qui rejoint l'ADESPA.

Une attention particulière est portée à Guy DELLEUR, dont on remercie l'implication dont il a fait preuve en alimentant régulièrement l'actualité du réseau et à Martine GACHE, ex présidente de l'ADESPA qui quittent leurs fonctions de directeur pour entreprendre une nouvelle aventure, la retraite. Après la reprise de leur joli parcours professionnel, de l'évolution de l'association depuis sa création et quelques anecdotes, tous les vœux de réussite dans cette nouvelle voie et surtout de repos bien mérité, leur sont transmis. Les échanges au travers d'un apéritif convivial, ont permis la remise d'une attention gourmande et touristique pour chacun.

L'après-midi se poursuit par les retours d'expériences sur la mutualisation de structures, création de GCSMS, au niveau

- **associatif** : Pierre ROUX témoigne sur la création du groupe PALAIOS (Aveyron) qui regroupe à ce jour 5 établissements. L'organisation et le fonctionnement mis en place se révèlent positif pour chacun. Il convient de noter que ces partenaires se situent à proximité géographique, qu'ils exercent la même activité et dont la volonté est de partager la même étiquette, la même vision de la mutualisation.
- **inter-communalité** : présentation du CIAS Cauvaldor (Lot) par Elisabeth ARSANDAUX, Annette CHAUMONT et Thierry ALBOUYS, qui comprend des EHPAD, RA et un SSIAD.  
C'est un projet qui a nécessité une longue réflexion, préparation et de négociations auprès des élus. Ce regroupement se révèle positif autant pour les structures (harmonisation des pratiques, gain de temps, montée en compétences, pérennité assurée, mutualisation des moyens, valorisation des conditions de travail...) que pour la population avec la création d'une nouvelle dynamique, une coordination entre les divers intervenants, logique de parcours des accompagnements...
- **territorial** : en l'absence de son représentant, Nadia BOUSQUET fait un retour sur la mise en place du GCSMS qui regroupe des établissements publics territoriaux du Tarn. La demande de création émane de la Préfecture. Cette expérience a été vécue comme imposée, coûteuse pour les petites structures. Celui-ci a du mal à se maintenir et encore plus à évoluer, malgré l'étendu sur le territoire.

De ces expériences en ressort une vision de conceptualisation qui repose sur des valeurs, des principes communs, plutôt que de modélisation. Quelques facteurs permettent d'assurer la réussite d'un regroupement, à savoir :

- Le regroupement sur la base du volontariat et non de l'imposition.
- Le partage des mêmes valeurs, vision de l'activité...
- La présence d'un leadership.

---

**Président : Didier CARLES** Tél : 05.62.79.87.60 @ : [dir.carles@gmail.com](mailto:dir.carles@gmail.com)  
**Permanente : Céline RIEU** Tél : 05.62.79.87.60 @ : [adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com](mailto:adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com)

---



**ADESPA Occitanie**  
Centre Hospitalier Saint Louis  
Place du Breilh  
09110 AX LES THERMES

**N° de déclaration d'activité  
organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET : 432 079 085 000 28**  
**Code APE : 804 C**

- 
- Ne pas mélanger les objectifs du regroupement avec ceux des politiques.
  - Savoir se recentrer sur les objectifs en cas de différends.
  - Facteur « chance ».
  - Repenser la structuration lors d'un changement dans le groupement (départ directeur...)
  - Ne pas se tromper de pensée : le regroupement ne permet pas de faire des économies mais de partager, de mutualiser des compétences...
  - Faire preuve d'humilité, rester humble, savoir prendre du recul, apprendre des expériences...

En complément de ces informations, Guillaume TICHANE partage son travail de recherche sur le sujet, via le tableau ci-joint et propose la consultation de l'ANAP sur les coopérations dans le secteur médico-social ou encore la publication « Coopérer ne va pas de soi ! ».

**Didier CARLES**  
Président ADESPA

